



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0210**

Objet : Budget supplémentaire 2023 - Budget autonome "Eau"

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 55
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 19
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUIL. 2023

et publié le

04 JUIL. 2023

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, François BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le budget primitif 2023 du budget autonome « Eau » voté le 16 décembre 2022,
Vu le compte administratif 2022 du budget autonome « Eau »,
Vu les résultats cumulés, du budget autonome « Eau », constatés fin 2022,
Vu les affectations de résultats proposées,

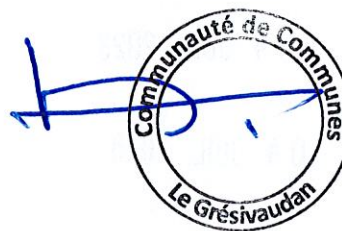
Monsieur le Président propose d'adopter le budget supplémentaire 2023, du budget autonome « Eau », tel que présenté en annexe.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **26 JUIN 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001816600336	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LE TOUVET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	43
A3.2 - Etalement des provisions	44
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	48
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	54
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	60
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	61
A6 - Etat des charges transférées	62
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	63

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	65
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	66
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	67
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	68
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	69
B1.7 - Etat des engagements reçus	70
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	72

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	73
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	77
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	78
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	79

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	80
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 004 555,61	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 004 555,61
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 004 555,61	5 004 555,61

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	-1 480 771,48
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 350 487,62	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 831 259,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 350 487,62	3 350 487,62

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 355 043,23	8 355 043,23
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 138 300,00	0,00	0,00	0,00	7 138 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 904 450,23	0,00	0,00	0,00	1 904 450,23
014	Atténuations de produits	1 725 350,00	0,00	0,00	0,00	1 725 350,00
65	Autres charges de gestion courante	65 004,00	0,00	0,00	0,00	65 004,00
Total des dépenses de gestion des services		10 833 104,23	0,00	0,00	0,00	10 833 104,23
66	Charges financières	899 000,00	0,00	0,00	0,00	899 000,00
67	Charges exceptionnelles	152 000,00	0,00	0,00	0,00	152 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
69	Impôts sur les bénéfécies et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 939 104,23	0,00	0,00	0,00	11 939 104,23
023	Virement à la section d'investissement (6)	539 099,77	0,00	5 004 555,61	5 004 555,61	5 543 655,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 901 600,00	0,00	0,00	0,00	2 901 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 440 699,77	0,00	5 004 555,61	5 004 555,61	8 445 255,38
TOTAL		15 379 804,00	0,00	5 004 555,61	5 004 555,61	20 384 359,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 384 359,61
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 076 800,00	0,00	0,00	0,00	13 076 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 710 004,00	0,00	0,00	0,00	1 710 004,00
Total des recettes de gestion des services		14 791 804,00	0,00	0,00	0,00	14 791 804,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 806 804,00	0,00	0,00	0,00	14 806 804,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	573 000,00	0,00	0,00	0,00	573 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		573 000,00	0,00	0,00	0,00	573 000,00
TOTAL		15 379 804,00	0,00	0,00	0,00	15 379 804,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 004 555,61
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 384 359,61
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 872 255,38
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	637 445,00	99 521,00	0,00	0,00	736 966,00
21	Immobilisations corporelles	1 198 310,00	219 677,64	0,00	0,00	1 417 987,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 517 271,86	3 031 288,98	0,00	0,00	12 548 560,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 353 026,86	3 350 487,62	0,00	0,00	14 703 514,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 453 026,86	3 350 487,62	0,00	0,00	16 803 514,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	573 000,00		0,00	0,00	573 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 573 000,00		0,00	0,00	2 573 000,00
TOTAL		16 026 026,86	3 350 487,62	0,00	0,00	19 376 514,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 376 514,48
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 485 327,09	0,00	-6 485 327,09	-6 485 327,09	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 585 327,09	0,00	-6 485 327,09	-6 485 327,09	4 100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 585 327,09	0,00	-6 485 327,09	-6 485 327,09	4 100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	539 099,77		5 004 555,61	5 004 555,61	5 543 655,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 901 600,00		0,00	0,00	2 901 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 440 699,77		5 004 555,61	5 004 555,61	10 445 255,38
TOTAL		16 026 026,86	0,00	-1 480 771,48	-1 480 771,48	14 545 255,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 831 259,10
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 376 514,48
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

7 872 255,38

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 004 555,61	5 004 555,61
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	5 004 555,61	5 004 555,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 004 555,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	99 521,00	0,00	99 521,00
21	Immobilisations corporelles (6)	219 677,64	0,00	219 677,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 031 288,98	0,00	3 031 288,98
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 350 487,62	0,00	3 350 487,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 350 487,62
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 004 555,61
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 004 555,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-6 485 327,09	0,00	-6 485 327,09
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 004 555,61	5 004 555,61
Recettes d'investissement – Total		-6 485 327,09	5 004 555,61	-1 480 771,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 831 259,10
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 350 487,62
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 138 300,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	2 400 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	780 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	6 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	150 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	66 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 597 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	3 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	150 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	960 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	160 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	45 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	3 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
618	Divers	60 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	150 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	3 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	8 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	55 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	5 000,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	400 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 904 450,23	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 885 088,44	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	19 061,79	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 725 350,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 168 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	557 350,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 004,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 004,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 833 104,23	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	899 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	850 900,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	48 100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	152 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00
6713	Dons, libéralités	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	90 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	55 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	45 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	10 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 939 104,23	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	539 099,77	5 004 555,61	5 004 555,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 901 600,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 901 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 440 699,77	5 004 555,61	5 004 555,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 440 699,77	5 004 555,61	5 004 555,61
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 379 804,00	5 004 555,61	5 004 555,61

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 004 555,61
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 076 800,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 420 800,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	2 907 000,00	0,00	0,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	470 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	700 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	1 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	321 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	110 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	147 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 710 004,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	1 700 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	10 004,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 791 804,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 806 804,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	573 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	573 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		573 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 379 804,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 004 555,61
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 004 555,61

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	637 445,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	477 445,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	160 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 198 310,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	330 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	256 610,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	224 700,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	247 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	100 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 517 271,86	0,00	0,00
2313	Constructions	35 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 482 271,86	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 353 026,86	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 100 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 100 000,00	0,00	0,00
4581001	Opération pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 453 026,86	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	573 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	573 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	573 000,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 000 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 573 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 026 026,86	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 350 487,62
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 350 487,62
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 485 327,09	-6 485 327,09	-6 485 327,09
1641	Emprunts en euros	10 485 327,09	-6 485 327,09	-6 485 327,09
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 585 327,09	-6 485 327,09	-6 485 327,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
4582001	Opréation pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 585 327,09	-6 485 327,09	-6 485 327,09
021	Virement de la section d'exploitation	539 099,77	5 004 555,61	5 004 555,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 901 600,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 901 600,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 440 699,77	5 004 555,61	5 004 555,61
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 440 699,77	5 004 555,61	5 004 555,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 026 026,86	-1 480 771,48	-1 480 771,48

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		4 831 259,10
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 350 487,62

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) cf. Modalités de vote, I.
 (3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
LT029084 /020084	07/06/2002	9 520,00	0,00	5,98	0,00	9 520,00
070078	26/03/2007	659 288,00	0,00	0,00	0,00	659 288,00
LT091185	01/07/2009	152 560,00	0,00	289,70	0,00	152 560,00
LT080512	08/09/2009	474 827,50	0,00	17 228,68	0,00	474 827,50
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 296 195,50	0,00	17 524,36	0,00	1 296 195,50

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					32 439 562,39									
1641 Emprunts en euros (total)					30 770 332,58									
007243201	CREDIT AGRICOLE	10/11/2003	01/01/2018	25/02/2018	23 315,91	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,770	EUR	A	P	O	A-1
03813076	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2004	01/01/2018	25/02/2018	101 346,41	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,608	EUR	T	P	O	A-1
10278 09030 00020269204	CREDIT MUTUEL	28/07/2016	01/01/2018	28/02/2018	542 398,04	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,903	EUR	T	P	O	A-1
102780903020269202	CREDIT MUTUEL	07/12/2017	01/01/2018	30/11/2018	239 000,00	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1,160	EUR	A	P	O	A-1
1065028	CREDIT AGRICOLE	21/08/2015	01/01/2018	11/11/2018	28 337,64	F	Taux fixe à 1.94 %	1,940	1,940	EUR	A	P	O	A-1
1117067	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES	24/12/2015	01/01/2018	28/02/2018	63 127,84	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,000	EUR	A	P	O	A-1
1261963	CREDIT AGRICOLE	16/01/2017	01/01/2018	01/02/2018	245 000,00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	1,410	EUR	A	P	O	A-1
1314482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/09/2013	01/01/2018	01/12/2018	79 200,00	V	Livret	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1314507	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/05/2014	01/01/2018	01/06/2018	97 650,00	V	Livret	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1347616	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2014	01/01/2018	02/01/2018	147 403,94	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1347618	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/07/2015	01/01/2018	01/02/2018	336 000,00	V	(Livret	1,750	1,750	EUR	S	C	O	A-1
1363454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/08/2014	01/01/2018	01/02/2018	57 170,20	V	(Livret	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
146848792W-001	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	01/01/2018	02/01/2018	547 020,77	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
146848792W-002	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	01/01/2018	02/01/2018	1 530 606,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
146848792W-003	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	01/01/2018	02/01/2018	1 031 130,50	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1493821	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2003	01/01/2018	25/01/2018	44 876,30	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,453	EUR	T	P	O	A-1
1497821	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2006	01/01/2018	25/02/2018	123 768,22	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	4,270	EUR	A	P	O	A-1
1578267	CAISSE D'EPARGNE	19/08/2004	01/01/2018	25/09/2018	87 018,31	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
1582184	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2004	01/01/2018	25/02/2018	47 464,29	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,308	EUR	T	P	O	A-1
1594359	CAISSE D'EPARGNE	08/04/2005	01/01/2018	25/03/2018	98 675,81	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,752	EUR	T	P	O	A-1
1595251	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2005	01/01/2018	25/03/2018	97 674,89	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,495	EUR	T	P	O	A-1
18882-001	SOCIETE GENERALE	22/12/2000	01/01/2018	31/12/2018	209 749,64	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.019)-Floor -0.019 sur TAG	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
18882-002	SOCIETE GENERALE	22/12/2000	01/01/2018	31/12/2018	88 799,48	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.019)-Floor -0.019 sur TAG	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
18882-003	SOCIETE GENERALE	22/12/2000	01/01/2018	31/12/2018	662 355,57	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.019)-Floor -0.019 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
290769	CREDIT AGRICOLE	27/11/2009	01/01/2018	01/04/2018	305 029,18	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
318905	CREDIT AGRICOLE	15/12/2009	01/01/2018	23/03/2018	48 153,30	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,731	EUR	T	P	O	A-1
3265336	CAISSE D'EPARGNE	19/11/2007	01/01/2018	25/02/2018	63 656,49	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,414	EUR	T	P	O	A-1
3280579	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2008	01/01/2018	25/03/2018	40 458,97	F	Taux fixe à 5.26 %	5,260	5,444	EUR	T	P	O	A-1
3280981	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2008	01/01/2018	25/03/2018	115 626,16	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,160	EUR	T	P	O	A-1
37874801	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	01/01/2018	15/03/2018	95 182,80	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,834	EUR	T	P	O	A-1
4140973	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2015	01/01/2018	25/03/2018	246 656,51	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,680	EUR	T	P	O	A-1
4458452	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2017	01/01/2018	25/03/2018	275 877,47	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1
472359	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	268 365,12	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
5049042	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2010	01/01/2018	25/03/2018	35 215,27	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,183	EUR	T	P	O	A-1
5505127	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2017	01/01/2018	25/12/2018	875 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,550	EUR	A	P	O	A-1
5709895-2	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2017	01/01/2018	25/02/2018	65 584,21	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,691	EUR	T	P	O	A-1
5873668 -1	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2017	01/01/2020	25/06/2020	23 071,90	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1,890	EUR	A	P	O	A-1
8376294S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/12/2011	01/01/2018	13/03/2018	199 910,06	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,854	EUR	T	P	O	A-1
8887783-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	28/07/2011	01/01/2018	25/02/2018	164 905,77	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
9721507	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2015	01/01/2018	25/03/2018	757 306,30	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,249	EUR	T	P	O	A-1
9894732	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2017	01/01/2018	25/05/2018	491 000,00	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,670	EUR	A	P	O	A-1
A0109763000	CAISSE D'EPARGNE	21/09/2009	01/01/2018	25/02/2018	25 242,40	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,596	EUR	A	P	O	A-1
A0110433000	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2010	01/01/2018	25/01/2018	147 264,74	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,038	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0110589	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2010	01/01/2018	25/02/2018	249 649,39	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,774	EUR	A	P	O	A-1
A0110708	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2010	01/01/2018	25/02/2018	235 901,13	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	3,612	EUR	A	P	O	A-1
A0110829000	CAISSE D'EPARGNE	03/08/2010	01/01/2018	25/05/2018	57 271,73	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,419	EUR	A	C	O	A-1
A0111953	CAISSE D'EPARGNE	21/06/2011	01/01/2018	25/02/2018	420 733,22	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
A0113119	CAISSE D'EPARGNE	17/05/2005	01/01/2018	25/01/2018	122 245,88	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,840	EUR	A	P	O	A-1
A0113296-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	11/10/2013	01/01/2018	25/02/2018	13 743,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,122	EUR	T	P	O	A-1
A0116190000	CAISSE D'EPARGNE	31/08/2016	01/01/2018	25/03/2018	44 965,27	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
A0116290000	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	01/01/2018	25/03/2019	121 586,60	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	P	O	A-1
A0117550000	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2017	01/01/2018	25/01/2018	114 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
A0117671000	CAISSE D'EPARGNE	17/08/2017	01/01/2018	25/01/2018	30 000,00	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1,510	EUR	A	P	O	A-1
A0117755000	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2017	01/01/2018	25/03/2018	666 250,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,820	EUR	A	P	O	A-1
A109147000	CAISSE D'EPARGNE	06/04/2009	01/01/2018	25/03/2018	1 087 700,72	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,799	EUR	A	P	O	A-1
AR010135 (AR01135)	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2005	01/01/2018	01/02/2018	58 453,43	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,400	EUR	A	P	O	A-1
AR010138000	CAISSE D'EPARGNE	20/02/2006	01/01/2018	02/01/2018	973 262,28	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,790	EUR	A	P	O	A-1
AR010177	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2008	01/01/2018	25/06/2018	247 084,43	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,769	EUR	A	P	O	A-1
AR010186000	CAISSE D'EPARGNE	02/01/2008	01/01/2018	25/03/2018	50 082,26	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,749	EUR	T	P	O	A-1
AR010191000	CAISSE D'EPARGNE	25/02/2008	01/01/2018	25/02/2018	137 976,24	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,403	EUR	A	P	O	A-1
AR010246	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2007	01/01/2018	01/04/2018	386 625,49	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	P	O	A-1
AR010316	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2006	01/01/2018	01/04/2018	80 218,87	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
AR01033100	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2006	01/01/2018	01/04/2018	40 502,35	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
AR013275	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2003	01/01/2018	25/10/2018	96 379,31	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,602	EUR	A	P	O	A-1
AR013279001	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2009	01/01/2018	25/02/2018	44 779,79	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,215	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AR018256	CAISSE D'EPARGNE	03/04/2008	01/01/2018	25/02/2018	2 387 250,25	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,677	EUR	A	P	O	A-1
CO0561 ex 158753	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/05/2004	01/01/2018	08/10/2018	87 500,00	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	3,980	4,038	EUR	A	C	O	A-1
DD19653976	ARKEA	04/04/2022	04/04/2022	30/05/2022	810 000,00	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,216	EUR	T	C	O	A-1
DD19980511	ARKEA	25/05/2022	01/07/2022	30/09/2022	8 000 000,00	F	Taux fixe à 1.54 %	1,540	1,549	EUR	T	C	O	A-1
MIN519017EUR-002	SFIL CAFFIL	12/07/2006	01/01/2018	01/02/2018	7 172,48	V	(Euribor 3M + 0.16)-Floor -0.16 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN519703EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2005	01/01/2018	02/01/2018	130 822,81	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	0,021	0,021	EUR	T	P	O	A-1
MIN519711EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2004	01/01/2018	01/06/2018	53 818,36	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
MIN519712EUR	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/01/2018	01/06/2018	36 164,70	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	4,110	EUR	A	P	O	A-1
MIN522071EUR001	SFIL CAFFIL	28/05/2004	01/01/2018	02/01/2018	88 782,25	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4,990	EUR	A	P	O	A-1
MIN522073EUR001	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/01/2019	60 057,28	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4,990	EUR	A	P	O	A-1
MIN522073EUR002	SFIL CAFFIL	26/06/2002	01/01/2018	02/01/2018	23 443,90	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4,990	EUR	A	P	O	A-1
MIN522218EUR	SFIL CAFFIL	31/05/2007	01/01/2018	01/02/2018	151 364,68	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
MIN522222EUR	SFIL CAFFIL	16/08/2002	01/01/2018	01/07/2018	25 735,33	C	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	4,910	5,076	EUR	T	P	O	B-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN522797EUR	SFIL CAFFIL	06/03/2007	01/01/2018	01/03/2018	501 644,24	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,020	4,141	EUR	T	P	O	B-1
MON518245EUR	SFIL CAFFIL	07/01/2002	01/01/2018	01/11/2018	78 843,29	F	Taux fixe à 7.06 %	7,060	7,060	EUR	A	P	O	A-1
MON518248EUR	SFIL CAFFIL	10/06/2016	01/01/2018	02/01/2018	175 224,96	F	Taux fixe à 1.28 %	1,280	1,288	EUR	M	C	O	A-1
MON519335EUR	SFIL CAFFIL	19/10/2005	01/01/2018	01/02/2018	278 364,31	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,628	EUR	T	P	O	A-1
MON519336EUR/0520176/001	SFIL CAFFIL	11/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	120 959,44	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,953	EUR	T	P	O	A-1
MON519650EUR/0520500/001	SFIL CAFFIL	22/10/2008	01/01/2018	02/01/2018	12 019,54	F	Taux fixe à 5.99 %	5,990	5,990	EUR	A	P	O	A-1
MON519673EUR/0520522/001	SFIL CAFFIL	31/07/2007	01/01/2018	01/04/2018	85 586,84	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,980	EUR	T	P	O	A-1
MON519675EUR	SFIL CAFFIL	22/04/2010	01/01/2018	02/01/2018	64 146,67	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,372	EUR	T	P	O	A-1
MON522076EUR	SFIL CAFFIL	22/05/1998	01/01/2018	01/09/2018	43 526,88	F	Taux fixe à 5.9 %	5,900	5,900	EUR	A	P	O	A-1
MON522107EUR	SFIL CAFFIL	13/10/2006	01/01/2018	02/01/2018	59 704,51	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	O	A-1
MON522108EUR	SFIL CAFFIL	15/06/2009	01/01/2018	01/02/2018	59 170,97	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
MON522219EUR	SFIL CAFFIL	19/07/2004	01/08/2018	01/08/2019	138 006,93	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,380	EUR	A	P	O	A-1
MON522915EUR	SFIL CAFFIL	15/04/1998	01/01/2018	01/02/2018	53 865,48	F	Taux fixe à 5.7 %	5,700	5,823	EUR	T	P	O	A-1
MON522916EUR	SFIL CAFFIL	03/11/2014	01/01/2018	01/12/2018	149 846,52	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,703	EUR	T	P	O	A-1
MON524781EUR	SFIL CAFFIL	29/09/2005	01/01/2018	01/03/2018	29 052,48	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
MON526815EUR	SFIL CAFFIL	07/12/2017	01/01/2018	01/04/2018	430 000,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,488	EUR	T	P	O	A-1
MON540995EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2022	01/05/2022	01/08/2022	502 382,13	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
MPH520604EUR	SFIL CAFFIL	17/03/2003	01/01/2018	01/05/2018	73 867,55	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,084	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 669 229,81									
070078	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/03/2007	01/01/2018	15/10/2018	811 240,81	V	(TAM(Postfixé) + 0.15)-Floor -0.15 sur	0,000	0,000	EUR	X	X	O	A-1
LT029084 /020084	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	07/06/2002	01/01/2018	15/11/2018	57 120,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.3)-Floor -0.3 sur	0,000	0,000	EUR	X	X	O	A-1
LT080512	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/09/2009	01/01/2018	15/10/2018	577 199,00	F	TAM(Postfixé) Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,494	EUR	X	X	O	A-1
LT091185	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/07/2009	01/01/2018	29/06/2018	223 670,00	V	Euribor 12M + 0.65	0,464	0,471	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					32 439 562,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1 537 983,37		25 303 716,09					1 938 107,71	678 166,42	21 462,78	261 621,51
1641 Emprunts en euros (total)		1 537 983,37		24 007 520,59					1 854 494,32	642 060,20	21 462,78	252 060,27
007243201	N	0,00	A-1	4 352,31	0,15	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4 352,31	207,61	0,00	0,00
03813076	N	0,00	A-1	65 638,11	6,90	F	Taux fixe à 4.53 %	4,608	8 158,45	2 836,11	0,00	253,15
10278 09030 00020269204	N	0,00	A-1	246 491,10	3,91	F	Taux fixe à 0.9 %	0,903	60 794,30	2 013,62	0,00	139,27
102780903020269202	N	0,00	A-1	163 880,73	9,91	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	15 550,70	1 901,02	0,00	143,39
1065028	N	0,00	A-1	8 487,55	1,86	F	Taux fixe à 1.94 %	1,940	4 204,03	164,66	0,00	11,31
1117067	N	0,00	A-1	47 783,93	12,16	F	Taux fixe à 2 %	2,000	3 255,34	955,68	0,00	747,09
1261963	N	0,00	A-1	202 610,15	19,08	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	8 839,94	2 856,81	0,00	2 504,48
1314482	N	0,00	A-1	68 200,00	30,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	2 200,00	2 046,00	0,00	255,20
1314507	N	0,00	A-1	79 566,66	21,42	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	3 616,67	1 591,33	0,00	1 896,01
1347616	N	0,00	A-1	81 797,12	4,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	14 948,85	3 689,05	0,00	3 006,49
1347618	N	0,00	A-1	276 000,00	22,58	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	12 000,00	9 853,31	0,00	5 183,33
1363454	N	0,00	A-1	41 760,72	11,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	3 137,55	1 635,63	0,00	298,51

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
146848792W-001	N	0,00	A-1	404 937,37	14,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG 3M(Postfixé)	0,948	28 416,68	8 353,54	0,00	2 783,48
146848792W-002	O	918 926,07	A-1	1 133 046,00	14,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,251	79 512,00	44 552,97	12 823,75	6 158,49
146848792W-003	O	619 057,30	A-1	763 304,50	14,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,251	53 565,20	30 014,20	8 639,03	4 148,82
1493821	N	0,00	A-1	4 538,14	0,32	F	Taux fixe à 4.38 %	4,453	4 538,14	74,84	0,00	0,00
1497821	N	0,00	A-1	39 130,69	1,15	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	19 156,32	1 670,88	0,00	722,54
1578267	N	0,00	A-1	27 789,96	1,73	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	13 574,54	1 311,69	0,00	177,02
1582184	N	0,00	A-1	18 642,38	2,65	F	Taux fixe à 4.24 %	4,308	6 530,28	687,52	0,00	49,93
1594359	N	0,00	A-1	42 483,37	3,23	F	Taux fixe à 3.7 %	3,752	12 534,42	1 399,30	0,00	15,39
1595251	N	0,00	A-1	39 805,15	2,98	F	Taux fixe à 3.45 %	3,495	12 815,21	1 208,67	0,00	12,93
18882-001	N	0,00	A-1	86 793,06	3,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.019)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	2,289	28 930,96	2 011,94	0,00	0,00
18882-002	N	0,00	A-1	36 744,63	3,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.019)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	2,289	12 248,20	851,77	0,00	0,00
18882-003	N	0,00	A-1	274 078,12	3,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.019)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	2,289	91 359,40	6 353,36	0,00	0,00
290769	N	0,00	A-1	236 272,04	11,25	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	15 535,95	9 947,05	0,00	6 943,93
318905	N	0,00	A-1	15 039,92	1,98	F	Taux fixe à 3.68 %	3,731	7 382,07	452,37	0,00	5,48
3265336	N	0,00	A-1	3 364,68	0,15	F	Taux fixe à 4.28 %	4,414	3 364,68	36,80	0,00	0,00
3280579	N	0,00	A-1	24 907,21	5,98	F	Taux fixe à 5.26 %	5,444	3 628,34	1 256,34	0,00	18,65
3280981	N	0,00	A-1	88 758,50	10,98	F	Taux fixe à 4.99 %	5,160	6 220,20	4 373,46	0,00	68,64

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
37874801	N	0,00	A-1	63 954,57	7,96	F	Taux fixe à 3.78 %	3,834	6 982,03	2 319,29	0,00	89,73
4140973	N	0,00	A-1	156 121,63	7,73	F	Taux fixe à 1.67 %	1,680	19 029,97	2 488,47	0,00	31,80
4458452	N	0,00	A-1	189 760,67	9,73	F	Taux fixe à 1.65 %	1,660	18 090,63	3 019,49	0,00	39,34
472359	N	0,00	A-1	186 600,62	8,17	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	18 063,18	6 363,08	0,00	4 773,31
5049042	N	0,00	A-1	22 904,45	7,23	F	Taux fixe à 4.06 %	4,183	2 774,84	900,25	0,00	13,62
5505127	N	0,00	A-1	680 802,11	14,98	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	40 664,14	10 552,43	0,00	137,81
5709895-2	N	0,00	A-1	50 754,02	14,40	F	Taux fixe à 1.68 %	1,691	3 118,14	833,10	0,00	77,80
5873668 -1	N	0,00	A-1	19 745,70	14,48	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1 150,91	373,19	0,00	180,60
8376294S	N	0,00	A-1	97 282,57	3,95	F	Taux fixe à 3.8 %	3,854	22 958,77	3 372,15	0,00	133,37
8887783-1	N	0,00	A-1	78 311,63	3,65	F	Taux fixe à 4.32 %	4,390	19 665,26	3 067,34	0,00	246,31
9721507	N	0,00	A-1	625 757,36	18,23	F	Taux fixe à 2.23 %	2,249	28 111,00	13 720,40	0,00	185,10
9894732	N	0,00	A-1	340 684,46	9,40	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	31 585,90	5 689,43	0,00	3 082,83
A0109763000	N	0,00	A-1	16 344,23	6,15	F	Taux fixe à 4.53 %	4,596	2 032,67	750,68	0,00	556,47
A0110433000	N	0,00	A-1	113 687,23	11,07	F	Taux fixe à 3.98 %	4,038	7 552,61	4 587,60	0,00	3 989,48
A0110589	N	0,00	A-1	167 528,95	7,15	F	Taux fixe à 3.72 %	3,774	18 332,34	6 318,63	0,00	4 763,85
A0110708	N	0,00	A-1	184 672,51	12,15	F	Taux fixe à 3.56 %	3,612	11 385,31	6 665,65	0,00	5 295,08
A0110829000	N	0,00	A-1	33 408,48	6,40	F	Taux fixe à 3.37 %	3,419	4 772,65	1 141,50	0,00	589,74
A0111953	N	0,00	A-1	301 583,42	8,15	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	27 452,17	14 807,75	0,00	11 403,48
A0113119	N	0,00	A-1	99 065,31	14,07	F	Taux fixe à 4.77 %	4,840	5 134,07	4 791,05	0,00	4 231,60
A0113296-1	N	0,00	A-1	10 357,29	10,90	F	Taux fixe à 4.06 %	4,122	763,13	408,99	0,00	37,87
A0116190000	N	0,00	A-1	20 417,90	3,23	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	5 038,35	177,64	0,00	102,21

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0116290000	N	0,00	A-1	100 218,27	15,98	F	Taux fixe à 1.57 %	1,579	5 554,64	1 540,84	0,00	20,64
A0117550000	N	0,00	A-1	94 777,71	19,07	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	3 881,36	1 942,94	0,00	1 733,97
A0117671000	N	0,00	A-1	20 559,33	9,07	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1 920,07	310,45	0,00	261,90
A0117755000	N	0,00	A-1	550 094,09	19,23	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	23 048,70	10 011,71	0,00	7 327,39
A109147000	N	0,00	A-1	851 922,96	11,23	F	Taux fixe à 4.73 %	4,799	54 177,74	40 855,62	0,00	29 452,98
AR010135 (AR01135)	N	0,00	A-1	23 770,05	2,08	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	7 659,98	808,18	0,00	500,57
AR010138000	N	0,00	A-1	682 122,91	8,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	65 012,47	25 852,46	0,00	23 388,49
AR010177	N	0,00	A-1	182 994,17	9,48	F	Taux fixe à 4.7 %	4,769	14 713,13	8 720,18	0,00	4 152,34
AR010186000	N	0,00	A-1	28 607,23	5,23	F	Taux fixe à 4.6 %	4,749	4 926,55	1 248,57	0,00	18,15
AR010191000	N	0,00	A-1	76 389,49	4,15	F	Taux fixe à 4.34 %	4,403	13 992,35	3 361,35	0,00	2 324,40
AR010246	N	0,00	A-1	319 318,02	14,25	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	15 340,63	14 433,17	0,00	10 266,67
AR010316	N	0,00	A-1	39 480,69	3,25	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	9 246,22	1 725,31	0,00	987,27
AR01033100	N	0,00	A-1	19 794,75	3,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4 658,02	801,69	0,00	458,08
AR013275	N	0,00	A-1	17 836,55	0,82	F	Taux fixe à 3.55 %	3,602	17 836,55	641,99	0,00	0,00
AR013279001	N	0,00	A-1	12 833,34	1,65	F	Taux fixe à 4.15 %	4,215	7 219,44	421,20	0,00	22,65
AR018256	N	0,00	A-1	2 006 802,96	15,15	F	Taux fixe à 4.61 %	4,677	87 136,38	93 798,53	0,00	75 959,61
CO0561 ex 158753	N	0,00	A-1	25 000,00	1,77	V	(TAG 12M(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAG	2,512	12 500,00	627,59	0,00	84,48
DD19653976	N	0,00	A-1	752 142,87	9,66	F	Taux fixe à 1.21 %	1,216	77 142,84	8 750,88	0,00	680,63
DD19980511	N	0,00	A-1	7 840 000,00	24,50	F	Taux fixe à 1.54 %	1,549	320 000,00	118 888,00	0,00	0,00
MIN519017EUR-002	N	0,00	A-1	11,88	0,08	V	(Euribor 3M + 0.16)-Floor -0.16 sur Euribor 3M	1,840	11,88	0,05	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN519703EUR	N	0,00	A-1	105 929,25	14,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	2,570	5 611,00	2 754,59	0,00	838,85
MIN519711EUR	N	0,00	A-1	43 028,98	12,42	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	2 472,82	2 030,97	0,00	1 111,33
MIN519712EUR	N	0,00	A-1	28 586,87	12,42	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	1 707,45	1 174,92	0,00	641,37
MIN522071EUR001	N	0,00	A-1	37 399,97	2,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	11 864,73	1 866,26	0,00	1 270,67
MIN522073EUR001	N	0,00	A-1	13 208,74	0,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	13 208,74	659,12	0,00	0,00
MIN522073EUR002	N	0,00	A-1	4 397,98	0,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4 397,98	219,46	0,00	0,00
MIN522218EUR	N	0,00	A-1	125 391,47	14,08	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	5 947,84	5 880,86	0,00	5 119,52
MIN522222EUR	N	0,00	B-1	1 527,39	0,00	C	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	5,076	1 527,39	19,17	0,00	0,00
MIN522797EUR	N	0,00	B-1	424 714,96	15,92	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,141	17 815,18	17 040,48	0,00	1 363,11
MON518245EUR	N	0,00	A-1	34 693,23	2,83	F	Taux fixe à 7.06 %	7,060	10 785,10	2 449,34	0,00	276,63
MON518248EUR	N	0,00	A-1	111 118,56	8,58	F	Taux fixe à 1.28 %	1,288	12 821,28	1 347,12	0,00	101,35
MON519335EUR	N	0,00	A-1	116 340,87	2,83	F	Taux fixe à 4.55 %	4,628	37 039,59	4 667,49	0,00	591,34
MON519336EUR/0520176/001	N	0,00	A-1	79 591,99	8,92	F	Taux fixe à 0.95 %	0,953	8 511,63	725,87	0,00	56,27
MON519650EUR/0520500/001	N	0,00	A-1	2 305,40	0,00	F	Taux fixe à 5.99 %	5,990	2 305,40	138,17	0,00	0,00
MON519673EUR/0520522/001	N	0,00	A-1	76 047,38	19,75	F	Taux fixe à 4.89 %	4,980	2 304,60	3 676,88	0,00	891,49
MON519675EUR	N	0,00	A-1	49 712,97	12,50	F	Taux fixe à 3.33 %	3,372	3 185,21	1 615,95	0,00	383,04

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON522076EUR	N	0,00	A-1	8 332,40	0,67	F	Taux fixe à 5.9 %	5,900	8 332,40	491,54	0,00	0,00
MON522107EUR	N	0,00	A-1	32 777,05	4,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	6 050,34	1 229,14	0,00	999,47
MON522108EUR	N	0,00	A-1	18 959,60	1,08	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	9 254,47	923,33	0,00	431,23
MON522219EUR	N	0,00	A-1	111 813,69	11,58	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	7 280,71	4 897,44	0,00	1 895,01
MON522915EUR	N	0,00	A-1	5 618,29	0,33	F	Taux fixe à 5.7 %	5,823	5 618,29	120,75	0,00	0,00
MON522916EUR	N	0,00	A-1	96 795,43	5,92	F	Taux fixe à 3.6 %	3,703	14 196,83	3 340,21	0,00	247,80
MON524781EUR	N	0,00	A-1	14 251,87	3,17	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	3 345,19	601,43	0,00	382,27
MON526815EUR	N	0,00	A-1	339 066,75	15,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,488	19 970,50	4 907,70	0,00	1 167,54
MON540995EUR	N	0,00	A-1	480 877,97	10,08	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	43 526,84	7 433,76	0,00	1 146,83
MPH520604EUR	N	0,00	A-1	14 405,05	0,83	F	Taux fixe à 4.99 %	5,084	14 405,06	451,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 296 195,50					83 613,39	36 106,22	0,00	9 561,24
070078	N	0,00	A-1	659 288,00	13,79	V	(TAM(Postfixé) + 0.15)-Floor -0.15 sur	2,568	34 673,89	16 920,34	0,00	3 860,18
LT029084 /020084	N	0,00	A-1	9 520,00	0,87	V	TAM(Postfixé) (TAM(Postfixé) + 0.3)-Floor -0.3 sur	2,902	9 520,00	276,13	0,00	0,00
LT080512	N	0,00	A-1	474 827,50	14,79	F	Taux fixe à 3.4 %	3,494	23 189,50	16 323,52	0,00	3 241,76
LT091185	N	0,00	A-1	152 560,00	7,49	V	Euribor 12M + 0.65	1,696	16 230,00	2 586,23	0,00	2 459,30
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		1 537 983,37		25 303 716,09					1 938 107,71	678 166,42	21 462,78	261 621,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN522222EUR	SFIL CAFFIL	25 735,33	1 527,39	1	4,25		Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	0,00	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	5,076	19,17	0,00	0,01
MIN522797EUR	SFIL CAFFIL	501 644,24	424 714,96	1	30,00		(Euribor 3M-Floor -0.15 sur Euribor 3M) + 0.15	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	516 270,53	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,141	17 040,48	0,00	1,68
TOTAL (B)		527 379,57	426 242,35						516 270,53			17 059,65	0,00	1,69
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		527 379,57	426 242,35						516 270,53			17 059,65	0,00	1,68

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	98	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 877 473,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	426 242,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 896 350,50					1 537 983,37				0,00	0,00	0,00
269387	146848792W-003	763 304,50	31/12/2036	ARKEA	swap	taux	619 057,30	01/01/2018	31/12/2036		0,00	0,00	0,00
269387	146848792W-002	1 133 046,00	31/12/2036	ARKEA	swap	taux	918 926,07	01/01/2018	31/12/2036		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		1 896 350,50					1 537 983,37				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						236 579,00	-17 473,43		
269387	146848792W-003	Taux fixe à 2.2 %	2,251	TAG 3M(Préfixé)	-0,313	95 225,97	-7 033,27	A-1	A-1
269387	146848792W-002	Taux fixe à 2.2 %	2,251	TAG 3M(Préfixé)	-0,313	141 353,03	-10 440,16	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						236 579,00	-17 473,43		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2	23/11/2020
L	Frais d'étude	5	23/11/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	23/11/2020
L	Frais d'insertion	5	23/11/2020
L	Vélos, scooters...	3	23/11/2020
L	Véhicules légers	6	23/11/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	23/11/2020
L	Mobilier	10	23/11/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/11/2020
L	Matériel techn et électronique : organes de régul appareil de laboratoire, install traitement	7	23/11/2020
L	Installation et matériel de chauffage, appareils de levage, installations de ventilation	15	23/11/2020
L	Matériel électromécanique	10	23/11/2020
L	Compteurs	10	23/11/2020
L	Travaux électriques et automatismes	10	23/11/2020
L	Bâtiments légers, Abris, garages, ateliers	15	23/11/2020
L	Aménagements de bâtiments et de terrains, installations électriques et téléphoniques	20	23/11/2020
L	Constructions (bâtiments durables)	40	23/11/2020
L	Ouvrages de génie civil	40	23/11/2020
L	Réseaux d'eau et d'assainissement	50	23/11/2020
L	Postes de refoulement ou de relevage	20	23/11/2020
L	Chambres à vannes, puits, réservoirs	40	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux organismes publics	15	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	23/11/2020
L	Subventions transférables reprises des syndicats dissous et communes	30	23/11/2020
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	15 000,00		4 935,00	19 935,00	0,00	19 935,00
CET (Compte épargne Temps)	15 000,00	31/12/2021	4 935,00	19 935,00	0,00	19 935,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	15 000,00		4 935,00	19 935,00	0,00	19 935,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 673 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 100 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 100 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		573 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	573 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 673 000,00	3 350 487,62	0,00	6 023 487,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 440 699,77	5 004 555,61	VI 5 004 555,61
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 440 699,77	5 004 555,61	5 004 555,61
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 901 600,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	539 099,77	5 004 555,61	5 004 555,61

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	8 445 255,38	0,00	4 831 259,10	0,00	13 276 514,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 6 023 487,62
Ressources propres disponibles	VIII 13 276 514,48
Solde	IX = VIII – IV (5) 7 253 026,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Eau en Gestion Déléguée (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		5 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Informatique (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service de l'eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	153 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	150 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		153 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		153 000,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		5 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Eau en Gestion Déléguée (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Informatique (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	155 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		160 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		160 000,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service de l'eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 052 555,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		3 052 555,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		3 052 555,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	14 806 804,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	0,00	26,00	15,30	8,00	23,30
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint technique territorial	C	7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		35,00	0,00	35,00	23,10	8,00	31,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	378	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise principal	C	TECH	505	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	684	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	415	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif pal 1 cl	C	ADM	460	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Bernin	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Biviers	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Chamrousse	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Le Cheylas	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Le Touvet	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Montbonnot	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
01/01/2018 - Participation	VEOLIA - Eau pour Tencin	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
01/01/2018 - Participation	Fédération Nationale des Collectivités concédantes et régies	Fédération Nationale des Collectivités concédantes et régies	Fédération	3 655,79
01/01/2018 - Participation	Groupe de recherche, Animation technique et informatique sur l'eau	GRAIE	association	662,00
29/01/2018 - Part en capital	SPL Eaux de Grenoble EX SIERG	Société Publique Locale Eaux de Grenoble Alpes	Société Publique Locale	871 850,00
27/05/2019 - Part en capital	SPL Eaux de Grenoble Alpes - Ex syndicats et communes	Société Publique Locale Eaux de Grenoble Alpes	Société Publique Locale	6 470,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 67

VOTES :

Pour : 67

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2023

Présenté par (1) Le président,

A Allevard le 26/06/2023

(1) Le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Allevard, le 26/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARMANET cédrick (Pvr à Cécile ROBIN)	
AYACHE Patrick (Pvr à Annie RAGOLA)	
BAGA Patricia	
BAILE Henri	
BASSET Michel	
BAUDAIN Philippe	
BEAU Patrick	
BELLIN-CROYAT Michel	
BENOIT Claude	
BERNIGAUD François (Pvr à Coralie BOURDELAIN)	
BESSON Anne-Françoise	
BONNET Dominique	
BORG Christophe	
BOURDELAIN Coralie	
CHAMON Karim	
CLAPPAZ Jean-François	
COHARD Alexandra	
COHARD Roger	
CONRY Cécile	
CURT Isabelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESTANNE DE BERNIS Brigitte	
DULONG Brigitte	
DUPON Agnès	
DURET Christophe	
ENGRAND Christophe (Pvr à Françoise MIDALI)	
FEROTIN Thierry	
FLAMAND Michèle	
FORTE Pierre	
FRAGOLA Annie	
GADEL Nelly (pvr à Youcef TABET)	
GELLENS Claudine	
GENESTIER Philippe	
GENTY Iona	
GERBAUX Martin	
GUICHARD Annick	
GUILLUY Alain	
JACQUIN Mylène	
JURADO Joseph	
KOHLI Martine	
LATARGE Richard	
LENOIRE Hervé	
LORENTZ Julien	
LORIMIER Philippe (pvr à Henri BAILE)	
MATHIEU Marie-Béatrice (pvr à Jean-François CLAPPAZ)	
MEGRET Christelle	
MIDALI Françoise	
MILLET Régine	
MONNET Robert	
MONTEIL Clara	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MOREAU Emmanuelle (Pvr à Christophe SUSZYLO)	
OLLEON François	
PETEX Valérie (Pvr à Olivier SALVETTI)	
POMMELET Serge	
QUINETTE MOURAT Claire (Pvr à Martin GERBAUX)	
RACCURT Guillaume	
RAFFIN Adrian	
REBBOAH Sidney	
REBUFFET GIRAUD Franck	
RIVENS Sophie	
ROBIN Cécile	
ROZIAU Olivier	
SALVETTI Olivier	
SOMME Franck	
SORREL Brigitte	
STEFANI François	
SUSZYLO Christophe	
TABET Youcef	
TANI Annie (Pvr à Serge POMMELET)	
THERY Laurence (Pvr à Claude BENOIT)	
TORRECILLAS Jean-Claude	
VENTURINI Martine	
VIDEAU Françoise	
VILLARINO Régine	
VYNCK Damien	

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.